

INTRODUCTION

Analyse des inégalités : un programme de recherche

La question des inégalités est à l'ordre du jour. En témoigne l'intérêt porté, au-delà des spécialistes, au thème des inégalités, que traduit la popularité de l'ouvrage de Thomas Piketty, *le Capital au XXI^e siècle* (2015), mais aussi les publications des trois prix Nobel Amartya Sen (*Inequality Reexamined*, 2012 ; *The Idea of Justice*, 2011), Joseph Stiglitz (*The Price of Inequality*, 2012 ; *The Great Divide*, 2015) et Paul Krugman (*The Conscience of a Liberal*, 2009). Tous ces travaux mettent en évidence une corrélation positive, au sein des pays avancés, entre la montée des inégalités et le ralentissement des rythmes de croissance. Une telle causalité s'inscrit dans la longue durée et se manifeste par une « force de divergence fondamentale » du capitalisme se traduisant par un accroissement plus rapide des rendements du capital par rapport au taux de croissance de l'économie : $r > g$ (Piketty, 2015).

Fondées sur une base de données fine et sophistiquée couvrant l'ensemble des pays développés, les conclusions de Piketty ont une portée théorique qu'il convient de mettre à l'épreuve des trajectoires propres aux pays en voie de développement.

Au Maroc, une hypothèse intuitive mettrait l'accent sur le poids des inégalités et la part qu'elles détiennent dans l'atonie de la croissance en dépit des dynamiques initiées à la fois par les programmes sectoriels et les multiples engagements de l'Etat dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

Cette hypothèse, qui ne manque pas d'appuis théoriques, mérite d'être explorée plus avant, testée, considérée dans ses multiples dimensions dans le cadre d'un programme de recherche mobilisant les ressources disponibles, théoriques et empiriques, et mettant en œuvre les outils d'investigation appropriés nécessaires.

• **Les inégalités forment, au Maroc, un fait total économique, social et humain.** On a tendance à appréhender le phénomène des inégalités dans sa dimension strictement monétaire, en termes de distribution des

revenus. Cette approche est sans doute réductrice dans la mesure où, dans un pays comme le Maroc, la catégorie «revenu moyen» ne saurait condenser, loin s'en faut, l'ensemble des situations, des positions, voire des dispositions que semble couvrir le concept d'inégalité. Certes, les inégalités monétaires et formelles (en termes de droit) sont importantes du point de vue à la fois de l'analyse et des politiques publiques, et elles méritent d'être traitées en profondeur dans tout programme de recherche sur les inégalités. Toutefois, les dimensions réelles que peut prendre le phénomène au sein de notre pays, c'est-à-dire celles qui ont trait non seulement aux situations vécues dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'habitat et de l'emploi, mais aussi celles relevant des perceptions, des représentations, des projections et des anticipations des individus et des groupes appartenant aux catégories les plus défavorisées. Combinées, toutes ces dimensions, formelles et réelles, monétaires et physiques, vécues et perçues, déterminent une configuration complexe des inégalités qu'il convient d'appréhender, d'analyser, de traiter comme un «fait total» (au sens de Marcel Mauss), social, économique, humain et territorial. C'est précisément cette extension du domaine des inégalités qui justifie la perspective d'inscrire la problématique des inégalités dans le cadre d'un programme de recherche articulant les différentes composantes qu'elles recouvrent et dont elles articulent les effets et les interactions.

- **Une perspective d'analyse économique des inégalités.** Privilégiant l'approche économique, théorique et empirique, une telle perspective n'est, cependant, pas exclusive d'autres approches, notamment sociologiques, historiques, anthropologiques qu'il importe d'entreprendre de concert afin de produire une connaissance plus approfondie, plus pertinente d'un fait sociétal, irréductible à une seule détermination.

L'ouvrage que l'on va lire constitue une «introduction générale» à l'analyse des inégalités au Maroc. Dès lors, son horizon ne peut que se limiter à des objectifs d'ordre plutôt méthodologique qu'analytique :

- (i) Un objectif de mise en contexte des inégalités au Maroc par rapport aux enjeux essentiels de l'économie nationale qui sont, en dernière analyse, des enjeux de développement humain et durable dont la croissance n'est qu'une composante, certes déterminante, mais qui est elle-même, et à son tour, surdéterminée par ce que Abdelaziz Belal (*Développement et facteurs non économiques*, 1980) appelle les «facteurs non économiques du développement», notamment l'éducation, la santé, le logement et que, à la suite de Amartya Sen, on mesure par les indicateurs du développement humain (IDH).

(ii) Un objectif de cadrage thématique du champ des inégalités et de définition du périmètre de leur déploiement. On suggère de porter l'analyse sur les *inégalités réelles*, lesquelles ne sont pas restreintes aux *inégalités formelles* que condense la répartition du revenu monétaire, en général, et le revenu par tête, en particulier. Outre sa pertinence du point de vue du développement humain, enjeu primordial pour le Maroc depuis le bilan établi par le *Rapport du Cinquantenaire* (2006), le concept de développement humain offre la possibilité d'appréhender le phénomène des inégalités dans son double effet asymétrique: d'une part, comme un effet lié aux dotations initiales en *capacités* ou en « biens premiers », de l'autre, comme une situation tenant aux *accomplissements* ou aux *fonctionnements*, c'est-à-dire aux comportements, aux réalisations, voire aux performances dans les domaines particuliers de la scolarité, de la santé, du logement et du marché du travail.

(iii) Ce dernier objectif implique une mise à l'épreuve, dans le cadre du programme de recherche, de l'hypothèse suggérée relative à l'unité structurale que forme le couple inégalités de *capacités* et inégalités de *fonctionnement* ou *d'accomplissement*.

On tente dans « l'introduction générale » à ce programme de recherche d'observer un tel schéma d'analyse. Mais l'exercice, il faut le souligner, demeure un exercice à la fois général et trop limité. Les limites concernent d'abord les données qui sont insuffisantes, poreuses et trop agrégées. Elles concernent ensuite la démarche empirique et les outils d'analyse: il convient dans des travaux ultérieurs du programme de recherche de mobiliser des ressources, notamment économétriques, autrement plus appropriées, octroyant à l'analyse plus de robustesse et d'épaisseur.

• **Avertissement.** Le programme de recherche sur les inégalités est une entreprise collective à laquelle sont conviés les chercheurs, notamment les doctorants dont les travaux correspondent à l'une des thématiques ou champs déclinés dans le présent ouvrage introductif (éducation, santé, logement, emploi) dont l'élaboration est aussi le résultat d'une démarche collective. Les chapitres qui composent le présent volume ont été rédigés à des dates différentes et pour répondre à des problématiques différentes, mais dont le fil d'Ariane est le même, la question des inégalités. Deux conséquences à tout le moins: d'abord, les redondances entre les chapitres sont inévitables; ensuite, l'horizon temporel des données varie d'un chapitre à l'autre, voire à l'intérieur d'un même chapitre en fonction des variables, des paramètres et des indicateurs. La plupart des données

remontent aux années 2000-2008. Il n'a pas été procédé à une « mise à jour » de ces données pour ne pas prendre le risque de l'incohérence analytique, l'essentiel, dans le présent essai introductif étant, outre de mettre en exergue l'intérêt de l'analyse des inégalités au Maroc, de suggérer une méthode d'approche dont le principe est l'extension du domaine des inégalités, au-delà de ses composantes monétaires, aux formes réelles qu'elles prennent en termes d'éducation, de santé, de logement et d'emploi.

- **Structure de l'ouvrage.** Deux parties et huit chapitres composent ce livre.

La première partie s'articule autour de quatre chapitres :

(i) Le chapitre 1 fait un état des savoirs théoriques sur les inégalités, prises non pas dans l'absolu, mais eu égard à deux orientations principales :

- La première concerne les liens que les inégalités entretiennent avec le développement humain et avec la cohésion sociale.

- La seconde orientation découle de l'hypothèse suggérée pour le Maroc : *les inégalités de fonctionnement* (sous toutes leurs formes : revenus, chances, ressources, richesses, manques, etc.) prennent racine dans les *inégalités de capacité* (accomplissement). Structurelles et cumulatives à l'origine, les privations et les manques concernent initialement les « biens premiers », notamment l'éducation fondamentale, la santé de base, le logement et l'emploi décent.

(ii) Le chapitre 2 porte sur les inégalités de revenu qui sont, en l'occurrence, estimées en termes de dépense et de consommation des ménages. La focalisation sur l'espace des dépenses, approche généralement adoptée par les économistes, est élargie aux variables pauvreté et vulnérabilité qui condensent, sur un plan descriptif, les privations et qui sont l'objet, depuis 2005, d'une politique publique vigoureuse dans le cadre de l'Initiative nationale pour le développement humain (INDH).

(iii) Dans le chapitre 3, on tente de fonder l'hypothèse des inégalités de capacités en élargissant le champ des *variables focales* à l'éducation, à la santé et au logement. On suggère que les inégalités originelles prennent racine dans l'espace de répartition ou d'accessibilité aux « biens premiers » que constituent l'éducation fondamentale, la santé de base, le logement, l'emploi décent, etc. Les pénuries initiales en matière d'éducation et de santé déterminent, de façon cumulative, un processus irréversible de reproduction élargie des inégalités.

(iv) Enfin, le chapitre 4 est consacré à l'esquisse d'une analyse des liens entre inégalités, confiance et cohésion sociale. Trois lignes analytiques sont frayées. Tout d'abord, sur la base d'une description critique du système fiscal en vigueur eu égard à sa portée en termes de justice fiscale, on suggère une perspective de recadrage du dispositif fiscal et d'activation du principe distributif. Ensuite, l'examen de la position particulière des classes moyennes au sein du système des inégalités et de leur trajectoire depuis l'indépendance vise à appréhender les articulations de la cohésion sociale en termes d'étendue des inégalités. Enfin, les observations, tirées des données de WVS, relatives notamment à la confiance interpersonnelle, permettront de spécifier les relations entre inégalités et cohésion sociale.

La seconde partie, consacrée aux *inégalités d'accomplissement ou de fonctionnement* se déploie, en prolongement des développements de la première partie, sur le terrain de l'employabilité et de l'insertion professionnelle en relation avec les capacités liées à l'éducation et à la formation. Elle comprend quatre chapitres :

(v) Le chapitre 5 a trait à la distribution des dotations en capital humain, notamment celles qui sont associées à l'éducation et à la formation impliquent de se placer dans le long terme afin de faire apparaître l'effet de trajectoires, les dépendances du chemin, les conditions initiales, bref, les relations que le phénomène des inégalités entretient avec le principe de justice scolaire qui, prenant racine dès l'amont du processus éducatif, se traduit au niveau des acquis et des performances scolaires et tend à se reproduire en aval dans le marché du travail.

(vi) Le chapitre 6 met en évidence une interaction systémique et paradoxale entre le système éducatif et le système productif se traduisant par une montée des niveaux d'instruction au sein de la population active, d'une part, par des distorsions du marché de l'emploi défavorables aux diplômés, de l'autre.

(vii) Le chapitre 7 traite de la problématique de l'employabilité des jeunes en termes de trajectoires et de générations et en référence aux données longitudinales.

(viii) Le chapitre 8, enfin, porte sur l'insertion professionnelle des lauréats de la formation professionnelle considérée comme un processus complexe de reproduction des conditions d'accès à l'emploi.

La conclusion de la partie est dédiée à l'esquisse des principes d'un « engagement national en faveur de l'égalité réelle » susceptible d'opérer une

rupture avec les processus de distribution inégalitaire des capacités et des accomplissements.

- **Crédits.** Les travaux composant le présent ouvrage ont été, à l'origine, réalisés pour l'essentiel dans le cadre d'études et de recherches visant à dresser un « état des lieux » des inégalités en relation avec la question du « lien social au Maroc » (Institut royal des études stratégiques, IRES, 2009) et de l'employabilité des jeunes (Conseil économique et social, 2010). Ces travaux ont mobilisé plusieurs chercheurs, doctorants et jeunes cadres de l'Administration, qui ont contribué à des étapes différentes du processus de leur élaboration. Nous tenons à remercier Rédouane Taouil (professeur à l'université Pierre-Mendès-France de Grenoble) pour son éclairage pertinent, « à l'aune des capacités », des relations entre la « politique macroéconomique et les inégalités », Tarik Amrani et Jawad El Othmani pour leur contribution, respectivement, à la « revue de la littérature » et à l'élaboration des données statistiques du chapitre 2. Nos remerciements vont ensuite à Wail Benaabdelaali, Amina Benbiga, Fatima Berahou, Saadallah Berhili, Sanaa Cheddadi, Houda El Asmai, Nisrine Idir, Khalid Changuiti, Leila Lebied, Abdelhak Kamal et Nawal Zaaj (cadres de l'Instance nationale d'évaluation, Conseil supérieur de l'enseignement) qui ont apporté leur appui à l'élaboration des données statistiques et au calcul des indicateurs relatifs à l'éducation, l'emploi et l'insertion professionnelle.

Les développements de la première partie ont bénéficié, d'abord, des commentaires des membres du comité de pilotage de l'étude de l'IRES intitulée « Le lien social au Maroc : quel rôle pour l'Etat et les acteurs sociaux ? » sous la direction de Mohamed Cherkaoui (directeur de recherche au CNRS), ensuite, des observations de Pierre Salama (université Paris-13) et de Géraldine Niquin (université Aix-Marseille) lors de l'atelier thématique « Inégalités et cohésion sociale : une analyse économique » organisé au siège de l'IRES le 10 juin 2010. Les chapitres 6, 7 et 8 ainsi que la conclusion de la deuxième partie ont fait l'objet d'une évaluation par des référés anonymes. Que tous puissent trouver ici la reconnaissance de notre dette et le témoignage de notre gratitude.

Nos remerciements vont enfin à Eric Verdier (directeur de recherche au CNRS) et à Alain Piveteau (chargé de recherche à l'Institut de recherche pour le développement) pour leur lecture du manuscrit de cet ouvrage.

Enfin, si l'ouvrage comporte encore des faiblesses et des lacunes, celles-ci sont imputables aux seuls auteurs qui en assument la responsabilité.